

# ADEEV

Développement Economie Emploi  
Entrepreneuriat Villemomble



## Programme Bilan de Compétences



**Qualiopi**  
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# ADEEV

Développement Economie Emploi  
Entrepreneuriat Villemomble



Forte de son expérience de plus de 10 ans dans l'insertion, L'ADEEV s'appuie sur sa proximité avec les acteurs locaux incontournables, institutionnels et entreprises, afin de proposer des Bilans de Compétences personnalisés et totalement orientés vers la sécurisation des parcours professionnels, avec pour objectif concret la (re)mise en emploi.



**Qualiopi**  
processus certifié



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Contact: Nabila MERIDJA**  
**01.48.94.95.21 ou**  
**nmeridja@adeev.fr**  
**www.adeev.fr**



## LE BILAN DE COMPETENCES



**Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.**

**Elle est destinée est destinée aux personnes souhaitant mobiliser tous leurs atouts afin d'optimiser leur évolution professionnelle.**

**Elle ne nécessite aucun pré requis.**





## LE BILAN DE COMPETENCES

### FINANCEMENT ET TARIF

Le Bilan de Compétences est finançable par

- ❖ le compte CPF,
- ❖ l'employeur dans le cadre du Plan de Développement des Compétences,
- ❖ Pôle Emploi,
- ❖ les Régions,
- ❖ les OPCO,
- ❖ ou par le stagiaire lui-même.

Il est possible de cumuler divers financements. Nos tarifs varient en fonction de la formule choisie, à savoir entre 1500€ et 2000 € en moyenne.



## LE BILAN DE COMPETENCES

### **DUREE, SUIVI ET DELAI D'ACCES**

Le Bilan de Compétences d'une durée de 24h, est réalisé sur une période de 8 à 10 semaines environ.

Le suivi de l'action est réalisée grâce à la feuille d'émargement.

Un entretien de suivi aura lieu entre 3 et 6 mois à l'issue de la formation.

Après une première prise de contact et l'inscription à la formation, le bilan de compétences pourra démarrer sous 14 jours suivant la signature du contrat.



## LE BILAN DE COMPETENCES

### OBJECTIFS OPERATIONNELS ET EVALUABLES

- ❖ Analyser et évaluer ses compétences
- ❖ Connaître les outils d'accompagnement et les dispositifs de mobilité (VAE, formation, sécurisation des parcours ...)
- ❖ Favoriser l'emploi et sécuriser les parcours
- ❖ Permettre au salarié de se projeter dans l'entreprise et d'anticiper les enjeux
- ❖ Réussir ses entretiens professionnels
- ❖ Permettre au salarié de se positionner concrètement en emploi et / ou en formation
- ❖ Identifier des pistes cohérentes avec les motivations professionnelles, ses contraintes personnelles
- ❖ Etablir un plan d'action à court et long terme



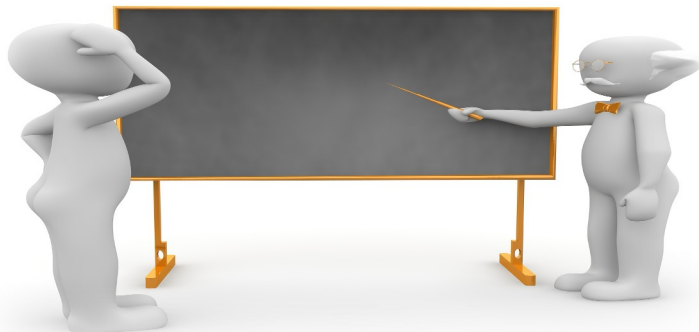
## LE BILAN DE COMPETENCES

### MOYENS PEDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT MIS EN ŒUVRE

- ❖ Séances de formation en présentiel, ou via Zoom Pro
- ❖ Réalisation d'un Portfolio digital pour constituer le fil rouge de l'accompagnement
- ❖ Entretiens d'explicitation, de reformulation et réalisation de tests d'orientation, de personnalité, d'évaluation de niveau de stress, ....

### MATERIEL UTILISE

- ❖ Ordinateur, vidéoprojecteur, espace confidentiel





# LE BILAN DE COMPETENCES

## CONTENU

1 – Phase préliminaire.

Préciser et analyser la demande : clarifier ses objectifs, analyser ses besoins et informer le stagiaire des méthodes et techniques proposées.

2 – Phase d'investigation.

Identifier les éléments déclencheurs du processus de changement dans lequel s'inscrit le stagiaire, Faire l'inventaire de ses aspirations et motivations, connaissances, aptitudes et savoir-faire, ses valeurs, ses intérêts; identifier ses expériences transférables aux nouvelles situations professionnelles envisagées; identifier ses ressources et potentialités.







# LE BILAN DE COMPETENCES

## CONTENU

3 – Phase de confrontation.

Valider la pertinence du projet, recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation du projet professionnel : marché du travail, vos atouts sur ce marché Enquêter auprès de professionnels du secteur sur le réalisme de l'hypothèse retenue  
Etudier la possibilité d'un projet de formation

4 – Phase de conclusion.

Une phase qui permet de formaliser précisément les étapes de réalisation du projet à moyen ou long terme.  
Cette phase se termine par la présentation au stagiaire du document de synthèse prévu--- par l'article L.900-4-1.



## LE BILAN DE COMPETENCES

### **REMISE DE LA SYNTHESE A L'ISSUE DE LA FORMATION**

Le stagiaire pourra évaluer sa progression à l'issue de la formation à partir de la synthèse qui lui sera remise et qui reprend ces attentes, les compétences acquises et transférables, les compétences à acquérir si besoin, un plan d'action concret, réaliste et pragmatique pour la mise en œuvre de son projet professionnel.

**Contact: Nabila MERIDJA**  
**01.48.94.95.21 ou**  
**[nmeridja@adeev.fr](mailto:nmeridja@adeev.fr)**  
**[www.adeev.fr](http://www.adeev.fr)**



# LE BILAN DE COMPETENCES

## LES POINTS FORTS DE LA FORMATION ET LES COMPETENCES VISEES

- ❖ Réduction des contraintes liées au temps de transport et perte de temps,
- ❖ Ergonomie des rendez-vous puisque les visioconférences sont accessibles depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone,
- ❖ Bénéficier du feed-back d'un consultant spécialiste de gestion de carrière,
- ❖ Elaborer un projet professionnel réaliste en s'appuyant sur les données concrètes du marché du travail,
- ❖ Formation opérationnelle permettant d'alimenter sa réflexion sur son propre parcours et de bénéficier d'une évaluation de son potentiel professionnel,
- ❖ Réalisation d'un plan d'action listant les acteurs incontournables dans le cadre de la sécurisation de son parcours,
- ❖ Préparer et vivre de façon optimale les temps d'échange avec l'employeur.